35èmes Journées Nationales d'Etudes de l'A.N.D.P.E

17 & 18 JUIN 2010

POLYDOME ~ Clermont-Ferrand

BULLETIN DE RESERVATION HOTELIERE

*A retourner **avant le 7 mai 2010** à*

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES
Place de la Victoire - 63000 Clermont-Ferrand - France
☎ : 04.73.98.65.00 - 🗐 : 04.73.98.64.98
congres-tourisme@clermont-fd.com

TOURISME et des CONGRES OFFICE de CLERMONT-FERRAND

Remplir un bulletin par chambre réservée, en lettres capitales

Mme ☐ Mlle ☐ M. ☐ NOM ..... Prénom……..……..

Organisme……

Adresse……..……..……..……

Code Postal.....……Ville……..……

☎…….....……🗐……E.mail……..……

Moyen de transport Voiture ☐ Train ☐ Avion ☐

RESERVATION HOTELIERE

Veuillez cocher le type de chambre souhaité et vos dates de séjour

Type de chambre : ☐ 1 grand lit (1 personne) ☐ 1 grand lit (2 personnes) ☐ 2 lits (2 personnes)

Les nuits des : ☐ Mercredi 16 juin ☐ Jeudi 17 juin ☐ vendredi 18 juin

Catégorie d'hôtel souhaitée

L'ensemble des hôtels proposés sont situés sur la ligne de tramway qui dessert Polydome.

CHAMBRES	Tarifs ☐ 1 Personne	Tarifs ☐ 2 Personnes	Arrhes à verser	+ Frais de dossier	TOTAL A REGLER
Hôtels Catégorie A (2 étoiles chaîne)	67 € à 78 €	70 € à 78 €	☐ **75** (1) **€**	**+ 10,50 €**	☐ **Cat A……..€**
Hôtels Catégorie B (2 étoiles)	41 € à 55 €	44 € à 55 €	☐ **50** (1) **€**	**+ 10,50 €**	☐ **Cat B……..€**

(1)*Cette somme ne doit pas être multipliée par le nombre de nuits passées à l'hôtel et correspond à une première nuit en moyenne*

REGLEMENT

☐ **par chèque** libellé en Euros compensable en France, à l'ordre de «Office de Tourisme et des Congrès»

☐ **par carte de crédit** CB, Visa, Mastercard, Eurocard. J'autorise l'Office de Tourisme et des Congrès à débiter ma carte de crédit :

N° !__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__! date d'expiration !__!__!__!__!

Veuillez indiquer votre cryptogramme visuel, les 3 derniers chiffres apparaissant sur le panneau signature au verso de votre carte bancaire

!__!__!__! pour un montant de .....€

A ..... Le ..... Signature :

CONDITIONS GENERALES

► **Seules les demandes d'hébergement accompagnées du règlement des arrhes, seront prises en considération**.
Vous recevrez une confirmation de réservation mentionnant les coordonnées de l'hôtel et accusant réception des arrhes versées.
Les arrhes versées seront déduites de votre note d'hôtel, déduction faite des **10,50 € de frais de dossier.** Le solde sera à régler directement à l'hôtelier lors de votre départ.

► **Passé le 07/05/2010**, les demandes de réservation ne seront satisfaites que dans la mesure des disponibilités hôtelières. Les demandes de réservation seront traitées par ordre d'arrivée

► Seules les **annulations** parvenues à l'Office de Tourisme et des Congrès au plus tard le **01/06/2010** autoriseront le remboursement des arrhes, déduction faite des **10,50 € de frais de dossier**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

► **En cas d'arrivée tardive, nous vous remercions de prévenir l'hôtel.**

*En application de **l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que*
1 - Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires. Elles sont destinées à « L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES » et ses partenaires hôteliers, dans le seul but d'organiser l'hébergement à l'occasion des manifestations qui se déroulent sur l'AGGLOMERATION CLERMONTOISE.
2 - Les personnes sur lesquelles des informations nominatives ont été recueillies dans ce questionnaire, ont le droit d'en obtenir communication et d'en exiger, le cas échéant, la rectification.